



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 OCTOBRE 2023

Mairie de Groissiat

Présents : Mesdames Patricia Deguerry, Pascale Amorim, Evelyne Morand, Nathalie Balland, Déborah Beauchesne, Magalie Gaillot, Sandrine Mastronardi, Stéphanie Volle.

Messieurs Eric Roposte, Sébastien Brulhart, Laurent Delley, Xavier Faivre, Jean Neto.

Excusés : Messieurs Hervé Amiot et Fabien Dugas.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine MASTRONARDI

Date de convocation : 05 octobre 2023.

Approbation du compte rendu de la séance du mardi 12 septembre 2023

Compte rendu des décisions du Maire

. Une convention a été signée avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain (ADIA) concernant le bâtiment du restaurant scolaire. En raison de quelques désordres constatés dans le bâtiment, et en lien avec l'ADIA, qui est notre assistant à maître d'ouvrage (AMO) dans le cadre des travaux de la rue Jobin et du Parc de Nerciat, l'ADIA a fait intervenir un bureau d'étude pour effectuer une mission d'expertise du bâtiment. L'expertise n'a rien révélé d'inquiétant mais des défauts mineurs ont toutefois été décelés, nécessitant d'être corrigés. Par conséquent, des travaux ont d'ores et déjà été programmés pendant les vacances de la Toussaint.

Comptes rendus des commissions

Commission finances – juridique – informatique :

- . Point sur la trésorerie.
- . Création annonce recrutement et diffusion réseaux sociaux
- . Mise à jour du fichier suivi du matériel technique : recherche factures manquantes
- . Réflexion sur le suivi conso électricité.

Commission travaux – forêt :

Travaux :

. La commande de ventilation du chauffage à l'intérieur de l'église a été réparée. Il est maintenant possible de démarrer ou arrêter la ventilation sans descendre dans le local de la chaudière.

. Les travaux des eaux usées de Martignat en sont au stade des appels d'offres pour les entreprises, en fonction des retours nous aurons normalement plus d'informations sur le déroulement des travaux et donc la planification des travaux de la rue Jobin.

. Nous avons eu une 1ère réunion pour présentation d'un avant-projet pour le chantier de la rue Jobin avec le maître d'œuvre, la société AINTEGRA. La proposition est intéressante, nous attendons maintenant les différents budgets en fonction des propositions pour voir si cela correspond à ce qui est prévu.

Forêt :

. Nous avons reçu notre technicienne ONF le 04/10/2023 pour nous expliquer une évolution sur la gestion de notre forêt qui sera l'objet d'une délibération au conseil municipal de ce jour.

Le plan de gestion de la forêt a été établi pour une période de 20 ans (2013 à 2032). Or, suite aux différents problèmes récurrents dans les forêts (maladies, sécheresses...), il est nécessaire d'adapter sa gestion. Certaines parcelles seront coupées avant la maturité espérée des arbres afin de pouvoir commercialiser des bois verts et non pas uniquement des bois secs. Cette évolution va aussi concerner les nouvelles plantations, de nouvelles essences de bois vont être plantées afin de suivre les évolutions climatiques.

. Autre délibération à prendre ce jour pour la forêt, le renouvellement de notre adhésion à la certification PEFC (pour 5 ans) qui arrive à terme en fin d'année. Cette certification permet de garantir la bonne gestion de nos forêts, elle peut permettre d'obtenir des subventions et nous permet de vendre les bois pour des marchés spécifiques qui demandent cette certification.

Trois parcelles (N°8,10,12) côté Groissiat ont été marquées par l'ONF pour mise en vente de bois verts à la prochaine vente de bois du mois de novembre.

1 autre parcelle (N°21) coté Alex en haut de la route de Nierme (Caserne) de bois secs a aussi été marquée pour vente plus tard.

Dernier point, notre technicienne propose de travailler avec l'école pour, par exemple, recréer un arboretum car ceux plantés il y a quelques années ne sont plus en très bon état. A voir et proposer aux enseignantes si intérêt.

Débriefing Fête du Village :

Nous constatons une légère baisse de la fréquentation, peut-être due à la forte chaleur. Le public cherchait les endroits au frais et l'a trouvé car nous avons la chance de disposer d'un parc ombragé.

L'animation musicale était de qualité mais les gens viennent pour discuter et n'y prêtent pas attention. La commission pense qu'il faut simplement mettre un fond sonore via la sono du four et prévoir une animation, genre karaoké, à l'écart de la zone de repas et plutôt à partir de 14h30.

Une réunion de débriefing, avec toutes les associations, aura lieu le 26 octobre prochain.

Repas des aînés : dimanche 26 novembre

Les devis sont en cours d'analyse et un choix va être fait très rapidement.

Les membres de la commission se chargent de trouver une décoration de table à un prix raisonnable notamment en customisant de jolies bouteilles vides ou des végétaux agrémentés de quelques guirlandes ou bougies à leds.

Sacs gourmands :

Nous avons commandé des filets à provisions avec le logo de la commune. Ils seront préparés par la commission le 23/11 avec la participation des élèves de CM2 volontaires dans le cadre du dispositif Petit Citoyen.

Sou des écoles :

Déborah Beauchesne, conseillère municipale et membre active du Sou des Ecoles, évoque la difficulté à recruter de nouveaux membres. Pour la fête du village, le casse-boîte n'a pas été mis en place car personne pour le tenir. Les membres du bureau ont assisté aux réunions de rentrée dans les différentes classes et ont insisté sur le rôle de l'association. **Les actions menées par le Sou des écoles profitent à tous les enfants** en permettant de faire baisser (voire d'absorber) les prix des sorties, d'acheter du matériel...

Une réflexion est engagée pour l'élaboration d'un questionnaire anonyme permettant aux parents d'expliquer pourquoi ils ne s'engagent pas (jours et heures des réunions à changer ? Pas motivé ? Problèmes de garde d'enfants ?...) Il pourrait être intéressant également de faire connaître aux familles les coûts réels de chaque sortie et le prix payé grâce à la participation du Sou.

L'AG aura lieu vendredi 13 octobre, pour l'instant seules 18 familles (sur 65) ont répondu présentes, essentiellement celles déjà engagées.

La prochaine commission aura lieu le **Jeudi 23 novembre à 18h30** en salle polyvalente.

Tous les membres du conseil sont invités à venir aider à décorer la salle et encadrer les enfants présents.

Commission Cadre de vie – environnement :

Mise à jour site internet : Le site est à jour.

Illuminations : Vérification de tout le matériel pour les illuminations avec les services techniques avant mise en place.

Barnums : Ils ont été livrés et sont stockés aux services techniques protégés dans leurs emballages d'origine.

Surveillance vidéo :

La demande de prise de contact a été envoyée d'une part au SIEA et d'autre part à Eiffage. Un retour est attendu prochainement.

Fleurissement Toussaint :

Nous avons demandé une actualisation du devis de l'an dernier. L'ajout d'autres variétés va être validé rapidement. Pour le cimetière, un récupérateur d'eau est mis en place pour palier au manque d'eau (robinet alimenté par une source tarie)

Extrait de(s) délibération(s) adoptée(s) à l'unanimité

La Commune informe que les présentes décisions peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de leur publication.

Aménagement de la forêt communale de Groissiat.

Madame le Maire invite le conseil à se prononcer sur le projet d'inscrire la commune dans le périmètre géographique des aménagements des forêts des collectivités subissant les effets de la crise sanitaire débutée en 2018 et concernant les épicéas et les sapins. Ce projet est présenté par l'Office National des Forêts.

Afin d'adapter la gestion des forêts impactées par la crise sanitaire actuelle sur les épicéas et les sapins, l'aménagement forestier de la commune pourra être modifié dans les conditions requises par l'arrêté régional cadre à compter du 1^{er} janvier 2024.

Ainsi, les objectifs de gestion de l'aménagement forestier communal seront maintenus hormis :

- Le choix des essences-objectifs à mettre en œuvre à la suite des coupes sanitaires lorsque l'essence-objectif prévue par l'aménagement en cours est de l'épicéa commun et/ou du sapin pectiné.
- Le choix des coupes encore non-effectuées et le rythme des coupes prévues pourront être adaptés selon les conditions prévues dans l'arrêté collectif.

Au vu de ces éléments, sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- d'intégrer la forêt communale dans le périmètre géographique des aménagements des forêts des collectivités subissant les effets de la crise sanitaire.

Certification de la gestion durable de la forêt d'une collectivité publique : renouvellement d'adhésion à la norme PEFC au 1er janvier 2024.

Madame le Maire expose au Conseil la nécessité pour la commune de renouveler son adhésion au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable. Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- . de respecter les engagements du propriétaire forestier certifié PEFC ;
- . d'accepter que cette adhésion soit rendue publique ;
- . de respecter les règles d'utilisation du logo PEFC, utilisation soumise à demande et obtention d'une licence de droit d'usage de la marque PEFC;
- . de s'engager à mettre en place les mesures correctives qui pourraient être demandées par PEFC Auvergne Rhône-Alpes en cas de non-conformité des pratiques communales forestières aux engagements PEFC du propriétaire ;
- . d'accepter qu'en cas de non mise en œuvre par les soins de la Commune des mesures correctives qui pourraient lui être demandées, la Commune s'expose à être exclue du système de certification PEFC Auvergne-Rhône-Alpes;
- . de s'engager à respecter les engagements PEFC relatifs à l'exploitation des bois qui seront façonnés et débardés sous la responsabilité de la Commune ;
- . de s'engager à honorer la contribution à PEFC Auvergne-Rhône-Alpes ;
- . de signaler toute modification concernant les forêts communales et, (ou) sectionales engagées dans la démarche PEFC.

Madame le Maire précise qu'il sera demandé à l'ONF de mettre en œuvre sur les terrains relevant du régime forestier, les engagements pris par la collectivité dans le cadre de son engagement à PEFC Auvergne-Rhône-Alpes.

Informations communales et communautaires

. Communales :

. Sinistre éclairage public Alex- Place Général De Gaulle : Madame le Maire tient à donner des informations concernant l'avancement de ce dossier dont l'origine remonte à fin juillet. Elle souligne qu'elle est sidérée par la lenteur administrative liée au fait que la gestion de l'éclairage public implique de nombreux intervenants dont la coordination s'avère compliquée. Toutefois, Madame le Maire tient à assurer toute la population impactée qu'elle s'est ardemment impliquée pour que ces lourds travaux à venir soient réalisés avant l'hiver.

. OAP N°4 : Les Jardins d'Alex : les travaux de viabilisation – VRD – vont démarrer début 2024. Plusieurs tranches de travaux vont être programmées à commencer par la construction des logements sociaux et des maisons jumelées en accession.

. Les travaux d'aménagement du parc de Nerciât vont commencer d'ici quelques semaines. Dans l'intervalle, les jeux à ressort du parc loisirs vont être démontés car ils ne sont plus en très bon état.

. Communautaires :

Présentation du rapport d'activité 2022 de Haut Bugey Agglomération.

Questions diverses

Commémoration du 11 novembre conjointement avec Martignat : place Saint Cyr à 11h00 avec la participation des enfants de l'école.

Soirée Beaujolais du Comité des Fêtes : vendredi 17 novembre à la salle polyvalente de Château Covet.

. Prochaines commissions :

- Finances – Affaires juridiques – Informatique : mardi 07 novembre 18h30.
- Travaux – Forêt : jeudi 09 novembre à 18h30.
- Affaires scolaires - vie associative – culturelle – sociale : jeudi 23 novembre à 18h30
- Cadre de vie – Environnement – Citoyenneté : mercredi 08 novembre à 18h30.

. Prochaine réunion de conseil municipal : mardi 14 novembre 2023 à 19h00

La séance est levée à 20h15.

Le secrétaire de séance

Sandrine MASTRONARDI

